

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE MONTCALM
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-OUEST**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Roch-Ouest tenue le **mardi 14 août 2018** à l'endroit désigné par le conseil, soit au 806, Rang de la Rivière Sud à Saint-Roch-Ouest.

Sont présents :

Monsieur Mario Racette, maire
Monsieur Luc Duval, conseiller au siège no 1
Monsieur Charles Smith, conseiller au siège no 2
Monsieur Lucien Chayer, conseiller au siège no 3
Monsieur Pierre Mercier, conseiller au siège no 4
Monsieur Sylvain Lafortune, conseiller au siège 5 ABSENT
Monsieur Jean Bélanger, conseiller au siège no 6

Les membres présents forment le quorum.

Est également présente, Francine Vendette, directrice générale, par intérim.

141-2-2018 ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 juillet 2018**
- 4. COMPTE RENDU DU MAIRE ET DES CONSEILLERS SUR LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS**
- 5. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 6. ADMINISTRATION**
 - 6.1** Projet de construction d'un immeuble multifonctionnel – TECQ – Prolongation du MAMOT pour compléter la programmation au 31 décembre 2018 et les travaux au 31 décembre 2019
 - 6.2** Colloque de zone pour l'ADMQ
 - 6.3** FQM – présences au congrès
 - 6.4** Quillean Jeux MRC le 29 septembre 15\$/ billet (6)
 - 6.5** Demande de Kathleen Racette soit d'accepter que des cyclistes empruntent les rues de la municipalité (3 trajets)
 - 6.6** Terrain de pétanque - plan
 - 6.7** Plan de sécurité civile
 - 6.8** Demande de participation financière de la Société d'histoire de SRA
- 7. RÉGLEMENTATION**
- 8. RAPPORTS FINANCIERS**
 - 8.1** Présentation et approbation des comptes
- 9. VARIA**
 - 9.1**
- 10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

142-2018 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après avoir dûment constaté le quorum, M. Mario Racette, maire, déclare la présente séance ouverte.

143-2018 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour a été remis à chacun des conseillers lors de l'avis de convocation.

Sur la proposition de M. Pierre Mercier, l'ordre du jour, de la séance ordinaire du 14 août 2018, est approuvé à l'unanimité par les conseillers présents.

144-2018 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 JUILLET 2018

Le procès-verbal a été remis à chacun des conseillers lors de l'avis de convocation.

Sur la proposition de M. Luc Duval, le procès-verbal, de la séance ordinaire du 3 juillet 2018, est approuvé à l'unanimité par les conseillers présents.

145-2018 COMPTE RENDU DU MAIRE ET DES CONSEILLERS SUR LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

Les membres du conseil donnent un compte rendu sur les activités auxquelles ils ont participé.

146-2018 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

147-2018 PROJET DE CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE MULTIFONCTIONNEL – TECQ – PROLONGATION DU MAMOT POUR COMPLÉTER LA PROGRAMMATION AU 31 DÉCEMBRE 2018 ET LES TRAVAUX AU 31 DÉCEMBRE 2019

Une demande sera faite auprès de Groupe ABS, pour obtenir les tests de sol, avant de continuer dans le dossier.

148-2018 COLLOQUE DE ZONE POUR L'ADMQ

Sur la proposition de M. Jean Bélanger, il est résolu à l'unanimité par les conseillers présents que la directrice générale par intérim soit présente au colloque de zone Lanaudière le 12 septembre prochain.

Adoptée unanimement

149-2018 FQM – PRÉSENCES AU CONGRÈS

Sur la proposition de M. Pierre Mercier, il est résolu à l'unanimité par les Conseillers présents de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest, d'inscrire le maire et deux (2) conseillers pour le congrès des élus de la Fédération Québécoise des Municipalités qui aura lieu à Montréal les 20, 21 et 22 septembre 2018.

Adoptée unanimement

150-2018 QUILLETON JEUX MRC LE 29 SEPTEMBRE 15 \$/ BILLET

Sur la proposition de M. Pierre Mercier, il est résolu à l'unanimité par les conseillers présents, d'autoriser l'achat de six (6) billets pour un Quilleton au profit des jeux de la MRC de Montcalm.

Adoptée unanimement

151-2018 DEMANDE DE KATHLEEN RACETTE SOIT D'ACCEPTER QUE DES CYCLISTES EMPRUNTENT LES RANGS DE LA MUNICIPALITÉ (3 TRAJETS)

Sur la proposition de M. Lucien Chayer, il est résolu à l'unanimité par les conseillers présents de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest d'accepter la demande de Kathleen Racette et la Pharmacie Familiprix de Saint-Lin-Laurentides, que des cyclistes empruntent les rangs de la municipalité sur 3 trajets de 12, 22 et 45 km, le 23 septembre prochain de 9 h à 14 h.

Adoptée unanimement

152-2018 TERRAIN DE PÉTANQUE - PLAN

Ce projet sera étudié après la construction de l'hôtel de ville

153-2018 PLAN DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

Le comité s'étant dissout, une demande de renseignements et d'aide sera faite auprès d'Éric Doneys du MSP pour la préparation d'un plan de sécurité.

154-2018 DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE SRA

Sur la proposition de M. Pierre Mercier, il est résolu à l'unanimité par les conseillers de faire un don de cinq cents (500) dollars à la Société d'histoire de Saint-Roch-de-l'Achigan, pour la production de 150 copies d'un guide, afin de faire connaître à la population des deux municipalités qui forment le Grand-Saint-Roch, toutes les facettes de leur patrimoine bâti.

Adoptée unanimement

155-2018 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Les comptes sont soumis à l'approbation des membres du conseil. Sur la proposition de Luc Duval, il est résolu à l'unanimité par les conseillers d'approuver les factures payées par internet au montant de 258.61 \$ et les chèques émis pour le mois d'août 2018 du # 6346 au 6367 totalisant 18 758.10 \$, sont également approuvés selon la liste présentée au conseil.

Adoptée unanimement

156-2018 VARIA

Aucuns varia

157-2018 LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, sur la proposition de M. Pierre Mercier, il est résolu à l'unanimité par, les conseillers, que la séance soit levée à 21 h 15.

Je, *Mario Racette*, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Mario Racette,
Maire

Francine Vendette,
Directrice générale par intérim

157-1-2018 CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS

Je soussignée, Francine Vendette, directrice générale, par intérim, de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest, certifie par la présente, que des fonds sont disponibles pour les dépenses mentionnées à la résolution no 155-2018, lesquelles s'élèvent à 19 016.71 \$ et ont été autorisées par résolution du conseil.

Francine Vendette,
Directrice générale par intérim